



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Pour tout devis de prestations, merci de prendre connaissance des conditions générales de vente ci-dessous :

- Pour les mariages et grands événements, le choix des mets et des cocktails doit nous être confirmé 1 mois avant la date des prestations qui fera l'objet d'un devis détaillé.
- Le nombre de convives doit nous être confirmé 1 semaine avant la prestation, la facture sera arrêtée sur ce nombre, même en cas de désistement.
- Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vols de vêtements ou d'objets pendant la durée de la prestation.
- Pour les repas servis à l'assiette, le service sera assuré par notre personnel de salle jusqu'à 1 heure du matin. Au-delà, une majoration horaire sera appliquée.
- En cas de confirmation de réservation, un acompte vous sera demandé, équivalent à 30% de la totalité de la facture (avance sur prestations non remboursable). Un devis sera signé par les 2 parties et un exemplaire vous sera remis.
- Le règlement du solde doit se faire sous huit jours après réception de la facture finale. Au-delà, une pénalité de retard sera appliquée (10%).

Le client déclare avoir pris connaissance et accepté les termes et conditions générales de vente ci-dessus.